

Détartrant Sanitaires Parfumé Curatif

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide
Couleur : rose pâle
Odeur : note florale
pH à l'état pur : < 1
Densité à 20°C : 1,025 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton 2 x 5 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 21.09.2009
Date de révision 3 : 18.07.2017

NOVO RENO'CID

Code : LAGNG

NATURE CHIMIQUE

- acide amidosulfurique
- acide chlorhydrique
- tensio actif non ionique
- compositions parfumantes

USAGES ET PROPRIETES

NOVO RENO'CID est un rénovant acide concentré destiné à la remise en état des surfaces sanitaires (urinoirs, cuvettes de wc, lavabos, douches, baignoires, sols carrelés).

Elimine les traces de savon et de rouille.
Dissout immédiatement le tartre et le calcaire.
Laisse, après emploi, une agréable odeur de frais.

MODE D'EMPLOI

Remise en état :

Appliquer NOVO RENO'CID sur la surface à traiter avec une éponge ou une lavette, en prenant la précaution de ne pas l'utiliser sur la robinetterie.
Laisser agir 2 à 3 minutes. Frotter légèrement avec une éponge sanitaire à abrasif doux. Rincer soigneusement à l'eau.

Entretien curatif :

Appliquer NOVO RENO'CID dilué dans l'eau à raison de 5 à 10% sur la surface à nettoyer à l'aide d'une lavette sanitaire (rouge), puis rincer soigneusement à l'eau.

Pour le lavage de sols carrelés des locaux sanitaires, utiliser NOVO RENO'CID dilué dans l'eau à raison de 2 à 5 %. Rincer ensuite à l'eau.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Fermer l'emballage après utilisation.
- Ne pas laisser au contact de parties métalliques (notamment chrome), de surfaces en résine de synthèse, de pierres calcaires et de peintures en mauvais état. Dans l'éventualité de projections sur ces surfaces, rincer immédiatement à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Sans danger pour les fosses septiques dans les conditions normales d'utilisation.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage : **SGH05 ; H314**
 Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90